

Notre  
journal

# Le Mussinien

Numéro 4

Septembre

DANS CE  
NUMÉRO :

<i>Le mot du ... Capitaine</i>	1
<i>Amélioration du bâti</i>	2
<i>Dégâts au château</i>	2
<i>Plan local d'urbanisme</i>	3
<i>Mouvements de terrain</i>	3
<i>Les ordures ménagères</i>	4
<i>Le Conseil municipal des jeunes</i>	5
<i>La rue basse</i>	5
<i>L'Amicale des Jeunes</i>	6
<i>Concert à Mousson</i>	7
<i>L'éclairage nocturne</i>	7
<i>Le boulanger</i>	8
<i>Les amis du vieux Mousson</i>	8
<i>Votre Liberté d'Expression</i>	9

## Le mot du ... Capitaine

Le *MOUSSON* a repris le large avec le nouvel équipage que vous lui avez choisi, qui a reconduit le Capitaine.

Chacun a pris son poste avec enthousiasme et souci de bien faire.

Avec Céline aux instruments de bord, Nadège à la vigie et au porte voix, Pierrot au colmatage de la carène, Paulo et le jeune mousse Jean Paul à l'approvisionnement en légumes frais pour éviter le scorbut, Yves aux archives de bord, Chantal au soutien moral des vieux lousps et leurs veuves, Laurence à l'entretien des ponts, Sylvia au fatlot pour naviguer de nuit, Patrice à l'accordéon et aux rabiboches pour souder l'équi-



page, et Jean Pierre au gouvernail, le voyage au long cours de six ans avec escales est parti sous de bons auspices.

Il sera, selon notre volonté, navire de croisière ou navire de guerre, vaisseau pirate, mutin ou flibustier, voire vaisseau fantôme.

Si d'aventure, vous promenant sur le pont, il vous venait des idées, des suggestions, des critiques sur la vie à bord, parlez en à l'équipage ou au Capitaine.

Vous avez choisi l'équipage pour qu'il vous écoute et se mette à votre service. C'est la Grandeur et la Servitude de la fonction d'ÉLU républicain.

Gardez aussi à l'esprit que nous sommes bénévoles et si vous rencontrez l'un ou l'autre d'entre nous, éprouvant des difficultés à porter son seau, de grâce aidez le.

Le *MOUSSON* est paré pour éviter les écueils, résister aux ouragans et suivre son cap.

Prochaine escale importante : inauguration de son port d'attache : 2009.

Le Capitaine

## Comment embellir notre village ?

<http://www.pays-pont-a-mousson.fr/> ( les services)

La commune a entrepris de nombreux travaux à Mousson pour améliorer notre environnement : nouvelle mairie, rue basse...

Elle participe également avec l'aide de chacun d'entre nous à embellir le village notamment par l'entretien de ses espaces verts.

**Persévérons et continuons nos efforts !**

Les façades de nos maisons sont parfois vieilles et défraîchies.

La communauté de communes peut nous aider FINANCIEREMENT à procéder au ravalement de notre façade.

La demande de subventions est à retirer en mairie.

Certaines conditions sont inhérentes à cette demande : la prime s'adresse aux constructions (habitations) de plus de 20 ans, seules les façades vues sur rue ou sur espaces publics sont concernées...

L'aide communautaire représente 25 % du coût des travaux TTC avec un plafond maximum de prime de 2000 euros par propriété concernée...

Elle n'est pas liée aux revenus des demandeurs.

**Comment la municipalité peut-elle nous aider ?**

Le conseil municipal a décidé de nous aider financièrement

à embellir notre bâti. Il nous octroiera une prime correspondant à deux fois la prime communautaire allouée :

*Exemple : la communauté de communes nous donne une prime de 2000 euros suite à notre demande de subvention. La commune nous aide et nous donne  $2000 \times 2 = 4000 \text{ €}$  pour nos travaux. En tout, nous recevons une aide financière de 6000 € au maximum pour procéder à ces travaux.*

Sur le site Internet de la communauté de communes, vous trouverez les informations concernant la demande de subvention communautaire (à télécharger ou à retirer en mairie).

## Bonjour Tristesse

Tags et détériorations au château, quelle tristesse !



Lors du dernier conseil municipal, monsieur Dailly, directeur de l'ADEVAL, est venu nous parler de l'intérêt du PLU (plan local d'urbanisme) comparé à celui de la carte communale (mussinien n°3).

Le point de départ d'un PLU commence par un **PADD** : **projet d'aménagement et de développement durable**. C'est un document destiné à l'ensemble des citoyens qui expose pour les années à venir les intentions de la municipalité. Ce projet permet à la commune de se positionner sur son devenir en matière d'urbanisme.

Puis, différentes analyses sont réalisées : paysages, démographie, déplacements, définition des enjeux de développement, règles d'implantations des constructions, réalisations d'emplacements réservés (parkings, projets communaux)...

Ainsi, la commune va s'imposer des règles locales définies lors de la réalisation de ce PLU.

### Quel intérêt pour notre commune ?

La commune fait ainsi le bilan approfondi de son foncier et de son environnement. Elle réfléchit à un avenir concret, réalisable et cohérent sur plusieurs années.

Elle peut décider de créer de nouvelles zones constructibles.

La règle locale devient moins arbitraire, elle est définie en amont dans ce PLU.

Toutefois, ce plan peut également ne pas être totalement bénéfique : il a un coût élevé, il apporte aux futures constructions des contraintes techniques que les règles nationales d'urbanisme nous imposent déjà, sans compter l'avis de l'ABF (Architectes de bâtiments de France) qui reste toujours associé à la construction.

La réflexion est en cours...

## Mouvements de terrain

### Du nouveau sur les mouvements de terrains à MOUSSON

Une étude plus détaillée au 1/5000<sup>ème</sup> des aléas de mouvement de terrains réalisée par le laboratoire des Ponts et Chaussées de NANCY sur le territoire de la commune classe le village en zone d'aléas faibles ou moyens.

Ceci améliore grandement notre sort au regard des nouvel-

les constructions et reconstructions puisque l'essentiel du village était classé en zone d'aléas forts.

En cas de construction neuve ou reconstruction une étude de sol préalable à l'édification du bâtiment est demandée pour fonder correctement la construction.

Cette étude est consultable en Mairie.

Le Maire



## Le tri sélectif, un geste citoyen...

La Communauté de Communes a installé de nouveaux conteneurs à Pont-à-Mousson, à Montauville et à Norroy. Elle prévoit de doter bientôt Mousson.

Depuis 2003 (déjà !), nous procédons au TRI SELECTIF en distinguant nos poubelles : pour nos habitations individuelles, nous sommes équipés de sacs plastiques transparents jaunes pour les emballages et les papiers-journaux et d'un sous-bac vert pour le verre. La collecte se fait en porte à porte toutes les semaines pour les sacs et toutes les quinzaines pour le verre.

### Pourquoi changer de procédé ?

Jean Jacques FUNKE, responsable des services techniques de la Com Com répond : « Les différents intérêts de la collecte par conteneurs enterrés sont :

- Ils sont plus discrets que les bacs roulants traditionnels et ils s'intègrent parfaitement dans l'environnement tout en libérant l'espace,
- Ils augmentent le confort des usagers (dépôt des ordures possible 24h/24) et des riverains (plus de bruit, d'odeur...),
- Ils optimisent la fréquence de collecte (et donc les coûts!!),
- Ils représentent, à ce jour, la seule réponse valable à la mise en place d'une collecte sélective dans les grands ensembles (les conteneurs enterrés brûlent difficilement),

- d'une manière générale, ils réduisent la plupart des nuisances dues à la collecte traditionnelle.

La Communauté de Communes souhaite, à terme, et par l'intermédiaire d'un programme pluriannuel d'investissement, pouvoir disposer entre 70 et 100 conteneurs enterrés. Ce nombre d'équipements pourrait entraîner une baisse importante du coût de la collecte ( il faut 100 conteneurs pour amortir un camion grue, fréquence moins importante de ramassage, présence que d'une personne pour le vidage -au lieu de 3 pour une collecte traditionnelle- etc...)

Malheureusement, il ne pourra pas y avoir de baisse significative de la taxe d'enlèvement des OM (ordures ménagères)(TEOM) à cause de l'augmentation régulière du prix du carburant (une benne à OM consomme 100 litres de gasoil aux 100 km !!!). L'objectif de la Communauté de Communes est de LIMITER au maximum l'augmentation des coûts du service. »



Les avis sont évidemment partagés. Certains mussipontains ont subi des désagréments lors des journées caniculaires de Juillet (Est républicain Samedi 02 août 2008) : odeurs nauséabondes. La défaillance d'une cuve serait peut être à l'origine de ce souci. Les riverains soulignent également la difficulté de vider des déchets en gros volume et le côté peu esthétique de ces cuves.

A Mousson, cet équipement sera installé à proximité de la nouvelle mairie afin de profiter des travaux en cours pour enterrer ces conteneurs.

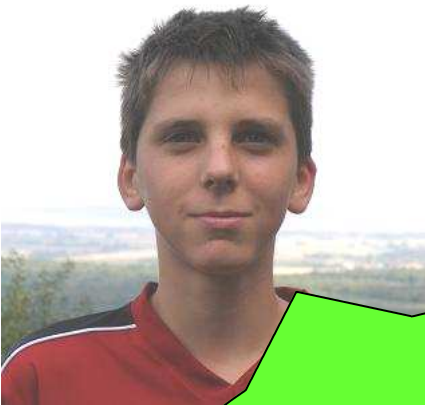
**Le tri sélectif est un acte citoyen.** Comme disait Saint Exupéry, « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Toutes les informations sur le tri sélectif et les conteneurs enterrés sont disponibles sur le site <http://www.pays-pont-a-mousson.fr/>.( les services).

DE NOUVEAUX  
CONTAINERS  
BIENTÔT A  
MOUSSON



## Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Mousson est un village où il fait bon vivre.  
Le dynamisme et la bonne humeur de ses habitants  
y sont pour beaucoup.

Les jeunes participent évidemment déjà à la vie du  
village mais à présent, grâce au Conseil Municipal  
des Jeunes, ils ont la possibilité de renforcer et  
mieux organiser leur action.

Très motivé par ce projet, je suis prêt à animer ce  
conseil en offrant à chacun la possibilité d'appor-  
ter des idées, de s'exprimer et d'agir pour notre vil-  
lage.

Parmi les sujets de débat possibles, je considère que  
la convivialité et l'environnement sont des priori-  
tés.

Nicolas Schenck

La concrétisation du **CONSEIL MUNICIPAL DES  
JEUNES DE MOUSSON** est en bonne voie.

Les candidats aux différents postes à responsabilité se  
sont engagés.

Le futur maire junior, coordinateur du conseil, sera élu :

**Dimanche 07 Septembre 2008**

**de 10 à 12 heures**

**et de 16 à 18 heures**

**à la mairie de Mousson \***

Bonjour, je m'appelle  
Louise Antoine, j'ai 9 ans et je vais  
rentrer au CMI.

Je me présente comme maire au  
conseil municipal des jeunes de  
Mousson.

Pour rester dans l'esprit « Jeux  
Olympiques », je proposerai bien  
la construction d'un terrain de  
tennis, un terrain de Cross-VTT.

J'aimerais refaire le sentier « sous  
le mur », mettre des ordinateurs à  
la disposition des mussiniens et  
pourquoi pas, initier nos parents.  
Toutes vos idées seront les bien-  
venues !

Ce sont les membres du  
conseil municipal des jeunes, c'est-  
à-dire **TOUS les jeunes de la com-  
mune âgés de 8 à 17 ans**, qui pro-  
céderont au vote.

Tous recevront au préalable leur  
carte individuelle d'électeur.

Les candidats juniors à la mairie  
sont :

- ⇒ Louise ANTOINE,
- ⇒ et Nicolas SCHENCK.

Deux adjoints seront ensuite  
élus par leurs pairs lors de la pre-  
mière réunion du CMJ.

*\*Le dépouillement se fera en mairie  
à 18 heures le dimanche 07 septem-  
bre*

# L'amicale des jeunes de Mousson

## Les feux de la Saint Jean

Nous avons eu beaucoup de chance durant ce week-end du 21 et 22 juin 2008 : le temps était chaud et ensoleillé.

Samedi soir, les feux de la Saint Jean célébraient le solstice d'été. De nombreux villageois se sont ainsi retrouvés tout d'abord pour partager un pique-nique très convivial avant d'admirer notre bûcher.



## Le repas annuel du village

Comme d'habitude, les membres de l'association se sont encore démenés pour nous offrir un repas et une journée très festive, autour de plats très appréciés et d'activité sportive (match de foot le matin).

A tous, ce travail leur demande du temps, de la disponibilité et de l'investissement.

C'est grâce à eux, ainsi qu'aux autres associations de Mousson, que chacun peut profiter d'un village vivant et animé selon son choix.

## La sortie à Europa Park



**Le repas de la rentrée de l'amicale  
aura lieu à la colonie  
Le 18 octobre 2008**

Le 06 juillet, les jeunes et moins jeunes ont passé la frontière allemande afin de jouir des activités ludiques d'un parc magnifiquement arboré et de nombreux jeux à sensations.

## Le concert

Le 14 juin 2008, sur les hauteurs de Mousson, quelques courageux mussiniens ont écouté avec beaucoup de plaisir NISSA, le groupe de reggae qui s'y produisait.

La température était plutôt basse ce soir là et le vent rafraîchissait les esprits.

Chaque année, la municipalité et la communauté de communes organisent cette manifestation musicale.

Les thèmes musicaux y sont variés ainsi que les températures : reggae cette année par un vent glacial, classique l'an dernier sous un soleil magnifique !



## L'éclairage nocturne

Ce bulletin municipal a la vocation de créer un lien interactif.

Si vous vous posez des questions ou voulez nous transmettre une critique positive ou négative, vous en avez la possibilité grâce au bulletin réponse.

C'est ainsi qu'une concitoyenne nous a transmis la suggestion « **d'éteindre nos lampes à minuit afin de faire des économies d'énergie.** »

Nous avons débattu de cette question en conseil municipal.

Notre choix est de maintenir l'éclairage public la nuit.

### Pourquoi ?

⇒ *les économies d'énergie sont minimales* : la fabrication d'électricité en

France est essentiellement nucléaire. Les turbines tournent la nuit et produisent de l'électricité relativement peu consommée par rapport à la demande diurne.

⇒ *Les gains économique et écologique sont réduits* : en hiver, par grand froid, le choc thermique dû à la fermeture et l'ouverture des lumières abîment les ampoules. Les lumières devront être réactivées en fin de nuit, ce qui peut provoquer une augmentation des casses.

⇒ *La sécurité est assurée* : de nombreuses dégradations sont à déplorer sur notre site. Nous appréhendons une augmentation de ces dégradations si les lumières s'éteignent.

### Notre conseil municipal est-il écolo ?

Nous pensons que tout doit être mené pour améliorer l'approche écologique dans notre administration. Nous avons bien sûr conscience des enjeux.

Nous vous remercions pour vos questions et nous vous enjoinçons à poursuivre votre questionnement qui nous permet de nous interroger sur des thèmes importants.

« *L'écologie n'est pas une fin en soi, c'est une étape* »

*André GORZ*





**Mairie de Mousson**

5 rue du Général Searby  
54700 MOUSSON

Tél.: 03 83 82 42 90  
Fax : 03 83 81 28 16

Courriel : mairie-mousson@wanadoo.fr

**NOTRE  
JOURNAL**

<http://www.pays-pont-a-mousson.fr/commune/mousson.htm>  
mairie-mousson@wanadoo.fr

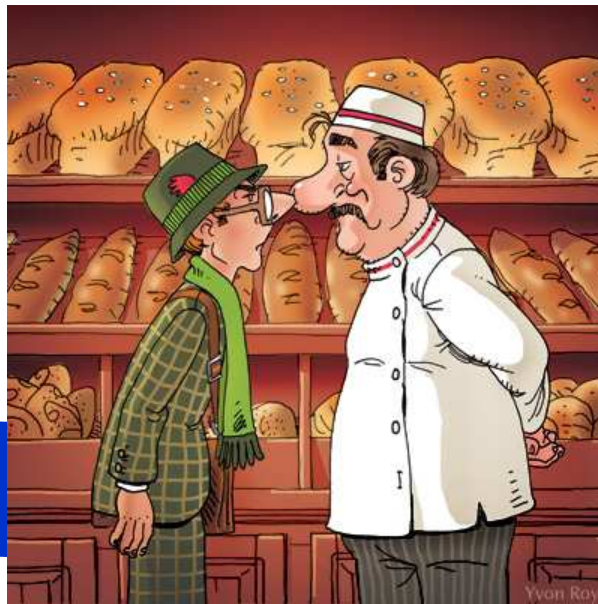
## La rue Basse

Les travaux avancent ...DOUCEMENT....

Les ronds en béton accueilleront ..un jour.  
..des points de végétation (arbres, fleurs...)



## Le boulanger nous tient tête !



**N**otre détective préférée, Chantal Mazo s'est démenée pour trouver un nouveau boulanger prêt à venir nous livrer le pain quotidien...

**SANS SUCCES .**

Nous comprenons bien sûr leurs motivations mercantiles, cette livraison n'est absolument pas rentable pour eux.

Des solutions sont envisagées et des idées inté-

ressantes nous ont été soumises : livraisons moins fréquentes pour une quantité plus importante, un dépôt de pains dans le village....

Toutes les idées sont évidemment les bienvenues.

Si parmi vous, des personnes ont envi de :

- ⇒ tenir notre futur dépôt de pains,
- ⇒ livrer le pain chaque matin au dépôt,
- ⇒ proposer une nouvelle idée.

Complétez le bulletin et transmettez le à la mairie ou à Chantal MAZO.

## Les Amis du Vieux Mousson

Prochainement, Les amis du Vieux Mousson organiseront deux intéressantes sorties :

- ⇒ La Sixtine de la Seille (Église Saint Martin de Sillegny) : de magnifiques fresques à découvrir,
- ⇒ Le cimetière militaire de Thiaucourt.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement



## Votre Liberté d'Expression



### **Je souhaite :**

- tenir le dépôt de pains
- amener chaque matin le pain au dépôt
- proposer une solution :
  
- poser une question :

**NOM :**

**Prénom :**

---

Je souhaite faire paraître l'article suivant sur le prochain mussinien :

---

Je réagis à un article et

- je souhaite que l'article que je joins paraisse dans le prochain mussinien
- je souhaite uniquement une réponse du conseil municipal

*(préciser si vous souhaitez que votre nom apparaisse)*